BULLETIN AGRPN

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE NATIONALE

JUILLET 2020

AGRPN

ENTRAIDE SOLIDARITE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE NATIONALE

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE NATIONALE
AGRPN

Parution juillet 2020

Directeur de la publication :
J. BABOURAM
Bulletin d'information de l'Association Générale des retraités de la Police Nationale.

Association déclarée
à la Préfecture de Police
conformément à la loi
du 1er juillet 1901
sous le n°1820 - JO du 19.06.96
N°ordre 90/2409
N°dossier 095825P
N°ISSN : 2257-3534
2bis, rue Dupont de l'Eure
75020 PARIS
Tél. 01 40 30 76 67
Fax 01 43 67 23 27
Email : *secretariat@agrpn.fr*
Dépôt légal à parution

MEDIAPRINT

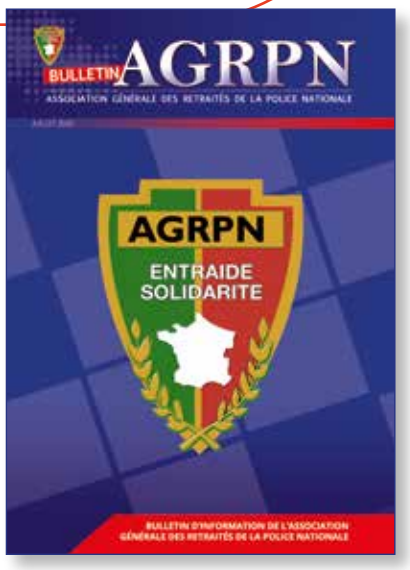
Création - Imprimeur :
ZAC St Martin - 23, rue B.Franklin
84120 PERTUIS
Tél. 04 90 68 65 56
Fax 04 86 85 51 24

SOMMAIRE

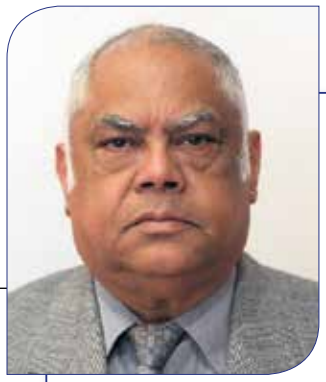
Edito du président, Jean BABOURAM 3
Discours préparé pour l'assemblée générale 4
Nouveau conseil d'administration 8
Infos - Trésorerie 9
ENSAP 9
Un peu d'histoire - 1975-2020 10
Déontologie 11
Le cinquième risque 13
Ségur de la santé 14
Libre propos 16
Sortie culturelle 19
Hommage : Claude Beauvais 22
Nécrologie 23



LE SITE INTERNET AGRPN PEUT ÊTRE CONSULTÉ : WWW.AGRPN.FR, POUR MIEUX VOUS INFORMER ET MAINTENIR LE LIEN.



Edito



Le Président,
Jean BABOURAM

La Police Nationale est le dernier rempart entre les institutions et le peuple. En ce moment elle subit les inconséquences et les lacunes de nos gouvernants.

La communication et les promesses de nos dirigeants faites en dépit du bon sens exacerbent les colères de ces derniers mois qui étaient entre parenthèse avec la situation sanitaire et sociale de notre pays.

Plutôt que calmer les tensions latentes de nos compatriotes qui ne demandent qu'un motif pour exprimer leur ras le bol, la dernière trouvaille a été de mettre le feu avec le racisme, tout particulièrement dans les rangs des forces de sécurité.

La Police Nationale à du faire face à des évènements au début des années 60 qui ont laissé des traces de part et d'autre sur une situation que l'on a subit et pas créer.

Je suis arrivé dans la profession au début des années 70, j'ai toujours vu le comportement et entendu l'expression de certains sur la différence d'origine de certains compatriotes. Il existait une organisation sous couvert du syndicalisme qui ne sait jamais cacher sur sa philosophie du rejet de l'autre. Ils se sont présentés aux élections professionnelles et obtenaient un score non négligeable qui reflétait pratiquement le même résultat qu'un parti politique se présentant aux élections, sans cacher la préférence nationale.

A cette même période, nous avons vu affluer des collègues originaires de l'Outre-Mer. Pour éviter de laisser ces collègues sans repère, dû certes au dépaysement et faire face à certaines difficultés dues à leurs origines, le secrétaire général du SGP Bernard DELEPLACE a demandé aux délégués domiens de créer une structure pour recevoir nos collègues dans un environnement convivial et fraternel.

Je pense que pendant ces deux périodes, il y a peut-être eu des relents de racisme dû à la méconnaissance de l'autre et à un changement non préparé, mais aujourd'hui avec la multiculturalité des origines de nos collègues, cette période devrait être derrière nous.

Les hommes étant et restant des hommes, nous ne pouvons pas empêcher que certains nostalgiques d'un passé douloureux pour la nation, d'avoir ce comportement qui ne peux que déshonorer l'exercice de cette fonction pour laquelle nous avons postulé de notre plein gré afin de garder la paix et l'ordre publique au service et dans l'intérêt de nos concitoyens.

Définition du racisme (Larousse) : THEORIE FONDEE SUR L'IDEE DE LA SUPERIORITE DE CERTAINES RACES SUR LES AUTRES ; COMPORTEMENT D'EXCLUSION QUI EN RESULTE.

Peut-on parler de nos jours de race, pour moi il n'en n'existe qu'une LA RACE HUMAINE, quelque soit son origine, sa couleur de peau ou sa croyance.

Il y a suffisamment de difficulté dans cette société pour s'arrêter à ce genre de posture qui ne peut qu'avilir l'homme. Nous venons de vivre une situation sanitaire qui heureusement est espacée dans le temps, ce qui devrait faire réfléchir les humains. La maladie n'a pas choisi les personnes sur leur origine, leur couleur de peau, leur croyance ou leur position sociale, nous sommes tous loger à la même enseigne, cela devrait nous faire réfléchir sur nous-mêmes.

Un peu d'égard envers son prochain ou d'amour si affinité ne nous enlève rien.

Paix et fraternité.

DISCOURS PREPARE
POUR L'ASSEMBLEE GENERALE
DU JEUDI 26 Mars 2020

Mesdames, Messieurs, Bonjour.

Comme de coutume, nous aurions commencé par une minute de silence à la mémoire de nos camarades et adhérents qui nous ont quitté cette année.

Malheureusement, nous avons à déplorer beaucoup de décès en service dans les rangs de notre famille POLICE ainsi que de nombreux suicides de collègues pour divers motifs que je ne commenterais pas ici, nos pensées vont vers leurs familles.

Une pensée particulière pour un camarade à qui j'ai rendu un hommage par un encart sur notre dernière parution Jean-Claude REGNER plus connu avec le surnom «Popeye». Nous avons une pensée pour nos camarades du syndicat et de la FGF-FO, plus particulièrement de l'U.F.R.

A toutes les familles, le Conseil d'Administration présente ses sincères condoléances.

Après ces formalités d'usage, le but d'une Assemblée Générale c'est de faire le bilan de l'association. Pour ce qui est de l'aspect financier, vous aurez le rapport du Trésorier ainsi que les conclusions de la Commission de Contrôle tout à l'heure. Pour le reste, c'est à nous de gérer au mieux les comptes afin d'éviter le pire.

Je rajouterai simplement que nous essayons de maintenir une gestion saine et rigoureuse pour la survie de notre association, cela me permet de remercier l'équipe qui œuvre tous les jours afin d'assurer le bon fonctionnement de l'AGRPN, particulièrement ces derniers temps où il a fallu continuer la comptabilité, notre trésorier gérait seul cette partie, je réitère mes remerciements à notre trésorier qui a dû s'adapter rapidement pour le bon fonctionnement de l'association, Je dois aussi remercier notre secrétaire qui s'implique dans la mission qui lui a été confiée.
Comme chaque année, nous déplorons la défection de nos collègues qui font valoir leurs droits à la retraite et qui ne continuent pas à militer pour la défense des acquis qu'ils ont pu obtenir grâce à l'action du syndicat. Je remarque que beaucoup parmi les nouveaux retraités n'ont plus la fibre syndicale que certains d'entre nous ont connu et pratiqué tout au long de leur carrière. Je suis le premier à le regretter, je réitère cette remarque chaque année pour faire passer le message auprès de nos camarades.
Heureusement, il y a encore quelques militants comme vous qui n'oublient pas leur passé et qui persistent dans leur obstination à vouloir défendre et améliorer nos acquis.
Le Conseil d'Administration, réuni le 16 octobre 2019, a entériné la décision de valider la liste des postulants lors des élections du nouveau conseil d'administration fin 2019. C'est une approbation transitoire avant l'entrée en vigueur de la diminution du nombre d'administrateurs qui passera de 20 à 15. nous avions 18 postulants, je vous communique la nouvelle composition :

AUGUSTIN Francis ■ LANDURAIN Georges
BABOURAM Jean ■ LECOUTRE Jean-Pierre
BARGONI Michel ■ LEFERD Didier
BIRBA Robert ■ MAIRET Jean-Claude
GRAS Nadine ■ OSOUF Jean-Louis
HENOUX Anne- Marie ■ RADWINSKI Michel
GUINARD Marcel ■ FORINI Laurent
HROMADA Claude ■ KOMOROWSKI Philippe
HUBERT Gérard ■ LITTORIE Georges

A l'issue de ces élections le nouveau Conseil d'Administration, réuni le 11 mars 2020, a élu le bureau de l'A.G.R.P.N., que j'ai l'honneur de présider, je vous le présente :

■ Vice-président : Jean-Claude MAIRET.
■ Secrétaire : Nadine GRAS
■ Trésorier : Michel BARGONI
■ Secrétaire adjoint : Laurent FORINI
■ Trésorier adjoint : Philippe KOMOROWSKI

Je vous demanderai après mon discours de vous prononcer sur le renouvellement, comme le stipulent les statuts.

La raison de l'existence d'une organisation syndicale : c'est une force de contestation, de négociation et de proposition.

Comme tous nos compatriotes qui revendiquent, soit vous avez une réponse qui n'est comprise que par les technocrates qui nous dirigent, soit vous n'avez pas de réponse, alors, on vous propose l'ouverture d'un débat, c'est dans l'air du temps. J'avais oublié que nous étions trop bêtes pour comprendre comme l'a déclaré le président du groupe majoritaire à l'assemblée nationale ou alors ce n'est que du mépris, c'est le fonctionnement de nos dirigeants actuels, il faudra s'y faire ou se battre.

Le gouvernement s'est engagé dans une réforme idéologique mal préparée sur cet épineux sujet que représente les retraites.

Si tout le monde pense qu'il faut revoir certaines modalités sur le calcul des retraites, cette méthode brutale de « raser gratis et tout refaire » serait peut-être acceptée si elle nous avait présenté un projet de reconstruction structuré et financé sur des bases solides. Pourquoi ne pas garder le système existant, l'améliorer en le modifiant comme cela a déjà été fait par des gouvernements précédents. Le fait de vouloir «laver plus blanc que blanc » rend la soi-disant réforme transparente et inaudible.

Nous avons compris que nos dirigeants veulent montrer au pays qu'ils travaillent, pourquoi pas, si ça va dans le sens du progrès et de l'équité et non de façon dogmatique.

Nous parler d'universalité pourquoi pas, mais pas au détriment du niveau de nos retraites qui ont déjà subi pas mal de changements avec des conséquences allant plutôt vers la baisse de leur valeur.

Déjà, si les termes employés étaient en adéquation avec le résultat escompté nous aurions une base de discussion. La cacophonie des membres de la majorité nous laisse entrevoir l'amateurisme et le manque de maîtrise du sujet. Nous avons bien compris que ce sont 3% des retraités qui sont visés sous l'appellation «régimes spéciaux «, en mettant en avant les divers régimes existants. Le but recherché sans vouloir le dire est la diminution des retraites, ils n'ont pas le monopole car cela a déjà été fait, pour mémoire la réforme de 2003 a diminué la retraite des policiers en passant progressivement de 2% par année effectuée à 1,75% actuellement, en nous infusant au passage la création de la retraite additionnelle des fonctionnaires (R.A.F) bien sûr avec une cotisation pour compenser en partie le différentiel. Ce sont les prémices de la retraite par capitalisation.

La retraite par point est une arnaque qui est argumentée par des prévisions non élaborées et chiffrées. Le mensonge, c'est de dire que tous les emplois seront comptabilisés, sauf que nos énarques n'ont pas compris que cela diminue le montant de la retraite à contrario du calcul sur les 25 ans qui est aussi le résultat d'une réforme qui a supprimé les 15 ans voir 10 ans initialement. Contrairement à ce que veulent nous faire avaler tous les porte-voix du pouvoir c'est que «meilleurs années» ne veut pas dire «dernières années», car ils sont tellement obnubilés sur la pension des fonctionnaires qui est calculée sur les six derniers mois qu'ils répètent sans réfléchir aux conséquences.

Plus nous avançons dans le temps, plus nos dirigeants sont à court d'argument, ils finissent par ne plus nous donner d'éléments sur l'objectif de cette contre-réforme. Quand le 1er ministre déclare dans la presse « je souhaite bonne chance au 1er ministre qui remettra en place les 42 régimes», cela confirme la volonté de casser et non construire ou de progresser. C'est une hérésie car les syndicats progressistes qui sont au service des travailleurs à contrario des syndicats dit réformateurs (ceux qui sont aux ordres du pouvoir), demandent depuis le début un dialogue pour présenter leurs propositions pour faire avancer la situation.

Pour ma part, on devrait avoir trois régimes qui pourraient s'organiser en fonction de leurs spécificités d'emploi ou professionnelle :

1° Le régime général pour l'ensemble des salariés
2° Le régime des entrepreneurs et indépendants
3° La fonction publique qui est particulière car c'est une pension qui s'inscrit dans la dette de l'état et ne dépend pas d'une caisse.

A ce titre, nos grands réformateurs ont-ils pensé que si les fonctionnaires basculaient dans la caisse du régime général, l'état devrait reverser les cotisations retenues sur les émoluments agents.

Nous découvrons que suite à l'avis du Conseil d'Etat, le gouvernement n'est pas en capacité de présenter un vrai projet élaboré qui fait l'objet d'un rapport de deux ans et demi de concertation. Encore une fois, c'est la preuve que son objectif est de casser le système social de la France qui est considéré par beaucoup de pays comme l'un des meilleurs au monde.

Quand le chef de l'état s'émeut avec véhémence sur le fait que les Français pensent qu'on est entré en dictature, il apporte lui-même la réponse en déclarant : « Et, aujourd'hui, s'est installé dans notre société, et de manière séditieuse par des discours politiques extraordinairement coupables, l'idée que nous ne serions plus dans une démocratie «, accusant une partie de l'opposition de laisser entendre «qu'il y a une forme de dictature qui s'est installée». «Mais allez en dictature ! Une dictature c'est un régime où une personne ou un clan décide des lois» «La dictature, elle justifie la haine. La dictature, elle justifie la violence pour en sortir. Mais il y a, en démocratie, un principe fondamental : le respect de l'autre. L'interdiction de la violence». Je m'excuse Mr le Président c'est ce qui se passe en ce moment depuis que vous avez la majorité au parlement. On pourrait peut-être rajouter : L'OLIGARCHIE.

Quand on voit le qualificatif apporté au dialogue social dans ce pays. Le gouvernement ne parle pas de négociation mais de concertation. En tant que syndicaliste, je connais la signification de négociation : démarche entreprise pour conclure un accord. Concertation : action de se concerter. Ce que je comprends dans la démarche de nos dirigeants, c'est qu'ils essaient de se donner bonne conscience en expliquant au peuple qu'ils reçoivent les organisations syndicales, la porte est ouverte, en citant au passage leurs préférés.

Le gouvernement devrait s'inspirer de la citation de Confucius :
«Si l'homme a deux oreilles et une bouche, c'est pour écouter deux fois plus qu'il ne parle». Malheureusement il parle mais n'écoute pas

Tous les progressistes qui se sont rendus à Matignon disent qu'ils écoutent devant les caméras mais n'entendent pas nos revendications. Cela me rappelle un dicton de Jean-Louis Barrault :» La dictature, c'est 'ferme ta gueule' ; la démocratie, c'est 'cause toujours».

Les propositions sur le financement sont hallucinantes, ils ont commencé par diminuer les prélèvements sociaux sur les salaires pour «caresser» les travailleurs dans le sens du poil et donner l'illusion de gagner plus, les grands gagnant sont les employeurs, sachant que ce sont les cotisations qui alimentent les caisses sociales. Le but recherché est d'assécher les caisses autonomes, ce que j'appelle un hold-up à visage découvert et ensuite taper dans les réserves sociales.

> En tant que syndicaliste, je connais la signification de négociation : démarche entreprise pour conclure un accord. Concertation : action de se concerter.

Comment peut-on mener une politique sociale digne de ce nom en diminuant sur les apports financiers alimentant les prestations dont nos compatriotes ont tant besoin. Pour commencer, il faut mettre nos hôpitaux en ordre de bataille et permettre aux citoyens de se soigner dignement dans une conjoncture qui crée de plus en plus de pauvres et d'inégalités.

Nous venons de vivre un moment historique de notre vie militante syndicale. Comme j'aime à le dire, nous faisons du syndicalisme et ce sont nos adhérents qui, par notre implication et notre dévouement nous qualifient de syndicaliste.
De mémoire de militant, je suis au SGP depuis 45 ans, je n'ai jamais vu un pouvoir ou un dirigeant d'entreprise dire : « votez mon texte et après on verra comment on finance ». C'est une méthode de bonimenteur, je vous vends ce carton 100,00€, quand vous m'aurez payé je verrai ce que je mettrai dedans, c'est le bento tu paies et je t'arnaque.

Je ne suis pas un partisan du : « c'était mieux avant», je dis qu'un peuple sans passé est un peuple sans avenir, car c'est avec les erreurs et les manquements du passé que l'on améliore le quotidien de chacun.

Dans ma jeunesse la société Française était fractionnée en quatre tranches : les patrons et les cadres supérieurs, les cadres, les ouvriers et les précaires. Dans le nouveau monde ce qui n'a pas changé c'est le haut du panier, les autres sont descendus d'un cran, les cadres sont au niveau des ouvriers, les ouvriers ont remplacé les précaires et les précaires sont entrés dans la pauvreté, bien entendu la misère qui a toujours existé voit ses rangs augmenter.

Je me permettrais de citer un ancien secrétaire général que j'ai peu connu, il partait quand je suis arrivé au syndicat, Gérard MONATE, «nous travaillons pour ceux qui sont là, ceux qui sont partis et ceux qui viendront».

La devise que j'ai aussi en mémoire c'est : notre devoir est de tirer nos camarades vers le haut. Maintenant on nous sert du Coluche : « expliquez-moi ce que vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer ».

Dans la société tout augmente, surtout les dividendes, mais pas les salaires.

Au risque de me répéter, car cela fait un moment que je le dis, c'est en se regroupant que nous feront renaitre l'espoir de vivre décemment dans ce pays.

Dans les années 70, nous étions certes dirigés par un énarque qui s'est adjoint un économiste de renom, Raymond BARRE, je signale au passage qu'il est originaire de l'Outre-Mer, quand nous manifestions pour les salaires, cela ne durait pas longtemps car nous avions satisfaction rapidement. Pourtant le contexte économique n'était pas le même avec une forte inflation et l'un des plus gros chocs pétroliers.

Une de mes connaissances qui fut l'un de ses étudiants en économie m'a expliqué pourquoi ils nous donnaient facilement, cela compensait les caisses de l'état en prélevant plus d'impôts et les caisses sociales les prélèvements étant calculés sur les revenus. Cela évitait une hausse d'impôts qui pouvait déclencher de la contestation.

Certaines organisations syndicales ont avancé cet argument pour financer les caisses de retraites, mais comme je vous l'avais déjà dit nous avons affaire à des Robin des Bois à l'envers. Je ne sais pas si c'est l'énarquie qui a changé ou la façon de considérer le peuple.

Il ne faut pas croire que nous les Retraités, sommes à l'abri de ces technocrates, gardons en mémoire que pour financer la fausse augmentation des salaires en supprimant des charges sociales, qui n'a été bénéfique qu'au patronat, ce sont les retraités qui ont été spoliés avec l'augmentation de la CSG.

Le discours est bien rodé quand vous dites que les revenus du capital montent en flèche, il ne faut pas y toucher sinon plus d'investissement en France. Messieurs les penseurs de bas étages si vous continuez à fracturer le pays il n'y aura plus d'ouvriers pour faire fonctionner la production et les investisseurs irons là ou l'herbe est plus verte.
Ils n'ont même pas honte de leur arrogance avec des déclarations hallucinantes :
Le chef de groupe du parti majoritaire s'est permis de dire que nous étions trop bêtes pour comprendre leur politique.
Le 7 février en zappant sur les chaines d'information, je suis tombé sur LCI ou un député LREM Marie-Christine Verdier-Jouclas répond à un membre du PS que même un enfant de 5 ans comprend la réforme de retraite. Quand le membre du PS lui a dit que le Conseil d'Etat a retoqué le texte, sa réponse : « ils font de la politique ». Quelle condescendance vis-à-vis du peuple Français et de ses institutions, il n'y a que les députés LREM qui sont intelligents et ont le monopole de la vérité !.
Je concluerais par une citation de l'Abbé Pierre que j'avais déjà énoncée mais qui reste d'actualité :

«Ce n'est pas à nos gouvernements de nous dire comment être solidaires. C'est à nous de leur montrer la société que nous voulons. Ils comprendront.»

Je vous remercie d'avoir lu ce qui devait être mon discours de l'AG 2020

Vive l'U.S.G. P-F.O.
Vive la F.S.M.I
Vive la Confédération Force Ouvrière
Vive l'A.G.R.P.N.
Ce n'est qu'un début, continuons le combat.

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les élections pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration devaient se déroulées fin de l'année 2019.
Conformément à une décision de l'Assemblée Générale qui considère que si le nombre de candidats ne dépasse pas le nombre de poste à pourvoir, la liste est réputée élue. Le nombre de candidats (15 sortants plus 3 nouvelles candidatures) était inférieure au nombre de poste d'administrateurs à pourvoir, soit 20, suite à la décision de report de l'application de l'article 10 des Statuts et l'article 3 du règlement Intérieur qui devait passer à 15 postes.
Le Conseil d'Administration du 16 octobre 2019 a entériné cette décision.
Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 11 mars 2020 a procédé à l'élection des membres du Bureau, conformément aux statuts. L'Assemblée Générale programmée le jeudi 26 mars 2020 à Paris devait avalisée la composition du Bureau, mais la situation sanitaire avec le confinement décidé par les Pouvoirs Publics nous a contraint à reporter celle-ci en 2021.
Suite à cette décision gouvernementale interdisant les réunions de plus de 10 personnes, le Bureau a pris contact avec les administrateurs par courriel afin de les aviser de ce report et solliciter leur accord afin que les membres du bureau puissent assurer leur fonction au sein de l'association.

La nouvelle composition du Conseil d'Administration

- AUGUSTIN Francis
- BABOURAM Jean
- BARGONI Michel
- BIRBA Robert
- GRAS Nadine
- HENOUX Anne- Marie
- GUINARD Marcel
- HROMADA Claude
- HUBERT Gérard
- LITTORIE Georges
- LANDURAIN Georges
- LECOUTRE Jean-Pierre
- LEFERD Didier
- MAIRET Jean-Claude
- OSOUF Jean-Louis
- RADWINSKI Michel
- FORINI Laurent
- KOMOROWSKI Philippe

La nouvelle composition du Bureau de l'AGRPN :

- **Président :** Jean BABOURAM
- **Vice- Président** : Jean-Claude MAIRET
- **Trésorier :** Michel BARGONI
- **Trésorier-Adjoint :** Philippe KOMOROWSKI
- **Secrétaire :** Nadine GRAS
- **Secrétaire-Adjoint :** Laurent FORINI

INFO
TRÉSORERIE

Notre situation financière est stable, le faible nombre d'adhésions effectué et l'évolution des prestations décès liées à la moyenne d'âge élevée nous obligent à utiliser nos réserves, celles que nous avons sauvegardé et fait fructifier malgré la diminution du nombre d'adhérents, notre trésorerie n'est pas en difficulté.

• **Rappel :** ***Depuis la loi rectificative de 2013 qui a mis fin officiellement à l'obligation d'envoyer avec sa déclaration de revenus, les justificatifs de certaines dépenses donnant droit à une réduction ou un crédit d'impôt, une mesure qui simplifie les démarches du contribuable. Ainsi le crédit d'impôt pour les cotisations syndicales est concerné.***

• **En conséquence :** il n'y a plus d'envoi systématique d'attestations fiscales, en cas de contrôle fiscal, a la demande de l'administration et seulement dans cette hypothèse, l'AGRPN vous adressera un reçu fiscal sur simple demande.

Pour mémoire : je vous rappelle que les prélèvements annuels de cotisations s'effectuent au cours de la 1ère quinzaine du mois de mars

Mes chers collègues,
Il existe un site vous permettant d'avoir
les renseignements sur votre pension :

ensap.gouv.fr

Un site de la Direction générale des Finances publiques. *L'espace numérique sécurisé de l'agent public de l'État*

https://ensap.gouv.fr
- Je consulte mon titre de pension.
- Je consulte mes bulletins de pension.
- Je consulte mes attestations fiscales.

Actif ou retraité, votre portail sécurisé est accessible de chez vous, à tout moment, pour consulter votre bulletin de paie ou de pension, attestation fiscale, titre de pension, simuler votre retraite, demander votre départ à la retraite... En raison du contexte sanitaire actuel, le service des retraites de l'État reprend progressivement une activité normale, mais répond en priorité aux demandes de départ à la retraite, de pension d'invalidité ou de réversion, et aux demandes transmises dans le cadre de la préparation à la retraite. Pour plus de détails, et pour les contacter, si vous êtes en activité cliquez sur Actif, je contacte mon régime, si vous êtes pensionné(e), cliquez sur Retraité, je contacte mon régime.

Pensez à inscrire votre adresse électronique personnelle dans le profil de votre compte pour continuer de recevoir vos notifications !

Pour vous inscrire sur le site il faut vous munir de votre N° de Sécurité Sociale et du R.I.B du compte ou votre pension est versée.

Le Trésorier

ENSAP
UN SITE VOUS PERMETTANT D'AVOIR
LES RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE PENSION
UN SITE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



UN PEU D'HISTOIRE !

1975 -2020
Les Policiers et la déontologie, C'était mieux avant ?

La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique. Cette force est donc instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle ait confiée. Cette défense du métier de policier fût une longue action menée par les syndicalistes du SGP et de la FASP pendant plus de 20 ans. Avec des moments forts tels que l'affichage de la Déclaration des Droits de l'Homme dans les commissariats sur décision du Ministre de l'Intérieur, Pierre JOXE en 1986 suivie par la remise du premier Code de Déontologie à chaque policier. Nous publions l'intervention en 1975 à PARIS de notre camarade A.HULOT, ancien SGA du SGP qui avait inspiré les délégués pour obtenir un code à l'attention des policiers. En effet, A.HULOT avait vécu avec ses camarades les périodes de la seconde guerre mondiale 39-45 puis les douloureuses conséquences de la Guerre d'Algérie avec l'OAS avec l'utilisation contestable de la police sous le Préfet de Police M.PAPON. Ensuite, la période de mai 68 où les policiers furent accusés de violences illégitimes voir fascistes, ce qui avait conduit le préfet de police GRIMAUD a rappelé à l'ordre dans sa lettre mémorable adressée à tous les policiers désapprouvant ainsi ceux qui n'avaient pas eu une conduite exemplaire, ce qui portait préjudice à l'image républicaine de la Police Nationale. Ce rappel nous permet de mieux comprendre aujourd'hui que le chemin est long et difficile pour une meilleure utilisation des policiers en opération de maintien de l'ordre. Aujourd'hui, avec les réseaux sociaux, les actions de maintien de l'ordre sont de plus en plus contestées, notamment avec les Black-block qui ne viennent que pour se livrer à des agressions, dégradations et violences physiques contre les policiers. Le Ministre de l'Intérieur est responsable de l'ordre public mais faire confiance aux forces de police, ce n'est pas faire du paternalisme par des incantations ou des « coups de menton ». Il faut de la cohérence voir de l'autorité et c'est dans les actes que les policiers mesureront la confiance qu'ils peuvent accorder à leur hiérarchie, lorsque celle-ci les engagent dans les opérations difficiles de maintien d e l'ordre. Les affaires récentes nous rappellent que ce sont les policiers de base qui doivent rendre compte de leurs actes auprès de la justice dans notre pays qui demeure une démocratie.

JC MAIRET

DÉONTOLOGIE



André HULOT (Section des retraités) : ***: l'intervention d'un retraité sur la déontologie policière peut vous paraître étonnante mais le policier retraité devient un citoyen parmi tant d'autres et cela n'empêche pas qu'il continue à être un syndicaliste.***

Donc, ces retraités devenus simples citoyens ont tendance à avoir une autre vue de la police, ce qui les amène à se poser beaucoup de questions par rapport à ce qu'ils ont connu, parce que les gens changent, le monde change et les méthodes ne sont plus les mêmes... Quelques fois, nous sommes remis en cause à travers nos camarades en activité, nos amis citoyens dans nos communes ou par d'autres qui ne sont pas forcément bienveillants envers la police.

Par la faute du gouvernement, les rapports police/population, se détériorent de jour en jour et nous pensons que pour rehausser l'image de la police, il faut d'abord les améliorer en obtenant avant toute chose, un code de déontologie.
De cela, dépend l'avenir de votre fonction, vos conditions morales et matérielles, la liberté et la démocratie.
Concernant la sécurité, le rôle de la force publique est en grande partie essentielle, or la police est de plus en plus détournée de son rôle et elle n'est plus comme auparavant, au service de la sécurité des biens et des personnes, tout au moins par consentement.
Actuellement, sachez bien que seuls le gouvernement, les ministres, préfets et sans aucun contrôle par voie de décrets, arrêtés et circu-

laires, prennent des décisions sans consultation de quiconque et surtout en ce qui concerne les grandes options, sans consultation du Parlement.
Cela, mes Chers Camarades est absolument anormal et c'est un deuxième point à votre problème, dont le premier point est de consacrer la force publique à la sécurité de la population.
D'ailleurs, je n'ai rien inventé, il suffit de prendre l'article 12 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, qui dit ceci : la garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique. Cette force est donc instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux à laquelle elle est confiée.
Pour cela, il fait revenir à ce que nous avons connu dans le temps, à la police de quartier, surtout dans les grandes cités.
Il faut savoir que l'insécurité conduit automatiquement à la peur et celle-ci à l'isolement, au repli sur soi, voir au renoncement parmi la population comme parmi les fonctionnaires de police.
C'est d'ailleurs grâce à une réaction que le gouvernement en place a instauré un véritable consensus fondé sur la crainte et au nom duquel, on a essayé de persuader les Français et bien sûr les policiers de renoncer à quelques-unes de leurs libertés. C'est en fonction de çà qu'il a été voté le projet « sécurité-liberté »

Alors, comment peut-on imaginer qu'il puisse exister une sécurité sans liberté ?

Cette politique gouvernementale accentue de ce fait, la rupture entre les policiers et les citoyens, bien que le gouvernement ne manque pas de se présenter en grand défenseur des fonctionnaires de police, nous l'avons vu et entendu avec M.BONNET et récemment avec le Président de la République qui a reçu quelques fonctionnaires de police.

Or aujourd'hui, l'insécurité comme les faits que je viens d'exposer ont permis de créer une sorte de racisme anti-flics et c'est le troisième point du problème car c'est vrai qu'à propos de tout et de rien , on critique la police.
Le policier doit être considéré comme un citoyen à part entière, et on doit -réellement – lui donner la possibilité d'assurer la protection des citoyens et d'autre part, lui faire des conditions de vie décente.

Nous devons donc nous battre pour que le parlement, prochainement se prononce sur une loi qui prévoit les modalités de la prévention, définit exactement les activités préventives, et dans le cadre de la démocratisation de la police et qu'il soit créé une commission.

Il faudrait que les policiers puissent aussi participer au recrutement et à la formation. D'ailleurs nous, en tant qu'organisation syndicale, nous l'avons déjà dit et nous réclamons depuis longtemps la création d'une structure parlementaire qui devrait connaître spécialement les questions relatives à la sécurité et aux problèmes des fonctionnaires de police.

Voilà ce que je pense de cette question, dont notre organisation syndicale doit faire un point prioritaire. Je vous engage à méditer fermement et sérieusement sur cette revendication car si vous l'obtenez, vous deviendrez des policiers libres qui en ayant bougés participeront à une société que vous aurez voulu voir changer

POUR CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ DU GRAND ÂGE
LE CINQUIÈME RISQUE

La réforme en faveur du grand âge, promise en juin 2018 par Emmanuel MACON a été annoncée le mardi 19 mai 2020 par le gouvernement sous la forme de la création d'une cinquième branche de la Sécurité Sociale couvrant les risques liés à la dépendance et à la perte d'autonomie, le projet de loi serait présenté à l'été en conseil des ministres.

Sur le sujet de la dépendance, Edouard PHILIPPE, premier ministre s'est engagé lors de la présentation de ses vœux, d'en faire l'un des plus grands acquis sociaux du quinquennat. Malgré ces déclarations d'intentions, les acteurs restent en attente de gages plus consistants.

En mars 2019, Dominique LIBAULT, Président du Haut Conseil du financement de la protection sociale et directeur de l'Ecole nationale de la Sécurité Sociale (EN3S) a remis un rapport à Agnès BUZYN, alors Ministre des Solidarités et de la Santé, évaluant à 9,2 milliards d'euros le besoin de financement supplémentaire d'ici 2030 - dont 6,2 milliards d'ici 2024 - pour prendre en charge le défi du vieillissement de la société française.

Il est vrai que les conditions faîtes aux personnes âgées et dépendantes a trouvé son paroxysme avec la crise du coronavirus. En fait, ce sont plus de 10 000 personnes (déclarées) qui sont décédées, touchées par le Covid-19 en 2020 dans les maisons de retraites et malheureusement cette situation était bien prévisible dans les EPHAD. Les personnes placées dans ces établissements ont payé un lourd tribut car elles étaient âgées donc vulnérables et de ce fait, présentaient un risque de mortalité plus élevé face au virus que le reste de la population.

Il est évident que les EPHAD ont abordé l'épidémie dans des conditions de protection insuffisante pour les soignants, du fait de la pénurie de masques en France, même si la situation s'est améliorée depuis. Le bilan reste sans doute sous-évalué car il faudrait additionner aux personnes décédées en EPHAD et celles qui sont mortes à l'hôpital après avoir été transférées dans ces établissements.

La reconnaissance vis-à-vis des personnels soignants est sans nul doute le seul sentiment qu'il faut leur exprimer car ils ont assuré la continuité des soins et des services en EPHAD et à domicile auprès des personnes âgées dans des conditions souvent difficiles.

Nous resterons vigilants sur la mise en œuvre de cette proposition (pratique et technique) afin qu'elle devienne réalité afin que les personnes âgées dépendantes ou non soient reconnues comme des citoyens à part entière au sein de notre société qui se doit d'être, plus que jamais, fraternelle, solidaire et intergénérationnelle.

La reconnaissance vis-à-vis des personnels soignants est sans nul doute le seul sentiment qu'il faut leur exprimer ***car ils ont assuré la continuité des soins et des services*** *en EPHAD et à domicile auprès des personnes âgées dans des conditions souvent difficiles.*

SÉGUR DE LA SANTÉ

Une grande concertation avec les acteurs de la santé a été engagée pour tirer collectivement les enseignements de l'épreuve traversée par notre pays face au COVID-19. Ainsi, au pied du mur, les femmes et hommes, personnels soignants sont parvenus à faire face à l'épidémie du COVID-19 afin de préserver des vies. Leur mobilisation, leurs compétences et leur capacité d'adaptation ont permis de réorganiser l'activité, souvent en court-circuitant la lourdeur des processus de décision pour plus d'efficacité.

Ces femmes et ces hommes ont prouvé qu'il est possible de transformer le fonctionnement dans l'urgence, lorsque les enjeux sont clairement identifiés. Ces difficultés sont connues et il faut maintenir cet élan pour dépasser les difficultés structurelles de notre système de santé et le renforcer en profondeur.

« IL EST DÉSORMAIS URGENT DE PASSER DE LA PAROLE AUX ACTES »

Les dysfonctionnements du système de santé sont encore plus aigus pour les personnes âgées en situation de perte d'autonomie. Même si l'âge est incontestablement un facteur de risque d'aggravation de l'état de santé des personnes ayant contracté le COVID-19, la crise sanitaire a aussi mis en exergue les carences du modèle de l'EPHAD tel qu'il existe aujourd'hui, faiblement médicalisé et structurellement en marge des préoccupations des autorités sanitaires. En effet, alors qu'ils représentent moins de 1% de la population française, les résidents en EPHAD auront représentés plus de la moitié des décès liés au COVID-19.

En effet, alors qu'ils représentent moins de 1% de la population française, les résidents en EPHAD auront représentés plus de la moitié des décès liés au COVID-19.

La Mutualité Française, acteur incontournable de la santé, à l'appui de son important réseau de prévention, des 35 millions de personnes protégées en assurance-santé et de son offre de soins et de services pour tous a formulé de nombreuses propositions sur le sujet dont celle de réinventer le modèle des EPHAD afin de renforcer ses compétences médicales et de les ouvrir sur le territoire afin d'en faire un centre de ressources gériatriques et permettre le maintien à domicile, même en cas de dépendance lourde. La crise ayant montré les limites du fonctionnement des Agences Régionales de Santé (ARS), elle propose de les recentrer autour de deux missions régaliennes : la sécurité sanitaire et la régulation de l'offre de soins afin qu'elles se



transforment en « régulatrices des services rendus à la population »

La crise a également rappelé la nécessité de maîtriser la chaîne d'approvisionnement sanitaire. La Mutualité Française propose de restaurer notre souveraineté et de revoir nos politiques de recherche, de stock et de distribution.
Afin de réconcilier les besoins des patients avec les aspirations des professionnels de santé, l'offre de soins doit engager une mutation profonde pour abandonner progressivement l'exercice isolé des professionnels de santé de 1er recours, les médecins de ville et permettre au secteur hospitalier de se recentrer sur ses missions.
La Mutualité Française propose de mettre fin à leur exercice isolé et qu'ils travaillent systématiquement en équipe et en réseau au sein d'Espaces de Santé Pluri-professionnels (ESP), la règle devrait être mis en place à un horizon de cinq ans. Lancé le 25 mai 2020, les travaux du « Ségur de la Santé » doivent aboutir à la mi-juillet à des solutions fortes qui intégreront notamment la revalorisation des rémunérations et des carrières.

LIBRE PROPOS

**Apres 3 ans de mandat du Président MACRON et de son gouvernement il m'a semblé important de tirer un bilan de son action.
En effet lors de son arrivée, il nous avait promis que l'ancien monde serait fini et que les réformes feraient éclore un monde nouveau ...
Eh bien, on a vu et parfois subi ...**

Dès son arrivée en 2017, réforme du droit du travail par ordonnances, réformes de l'assurance chômage, hausse de la CSG, suppression de certaines cotisations sociales, suppression de l'ISF etc...
Celle qui a concernée les retraités est évidemment la CSG, qui a amputé notre pouvoir d'achat mais cela pour la bonne cause, aider les jeunes en matière d'emplois.

Dès son arrivée en 2017, réforme du droit du travail par ordonnances, réformes de l'assurance chômage, hausse de la CSG, suppression de certaines cotisations sociales, suppression de l'ISF etc...

Ensuite est venu, le gros morceau des réformes, la retraite par point. On garderait pendant un temps assez long la retraite par répartition tout en créant un système unifié par points, tous les régimes obligatoires seraient inclus et cette réforme serait étalée dans le temps.

Son premier gouvernement a mal commencé car 2 ministres, peu de temps après leur nomination ont du démissionner, poursuivis par la justice. Puis survient l'affaire BENALLA, un proche du Président qui sera le feuilleton de l été et finira par être poursuivi en justice entraînant avec lui une cohorte de proches de l Elysée dans sa chute.

Dans le nouveau monde ça fait désordre, d'autant que les manifestations commencées par les atteintes au droit du travail se sont poursuivies avec celles des gilets jaunes dès octobre 2018 sans cesser tout au long de l'année 2019, chaque semaine. Elles ont obligé le président à prendre une initiative appelée « le grand débat » et cela, dès le 15 janvier 2019 qui devait aborder toutes les questions essentielles des Français.



Ces manifestations dans les grandes villes ont fait beaucoup de bruit, beaucoup de dégâts matériels car les blacks blocks se sont invités de façon violente, ils ont affronté les forces de l'ordre et provoqué beaucoup de blessés de part et d'autre mais aussi chez les manifestants qui se sont retrouvés mutilés par des tirs de grenades et malheureusement des décès. Ces manifestations ont eu pour conséquences l'affaiblissement de l'économie locale et pour les communes impactées, l'engagement de budgets importants pour réparer les dégâts.

Dès octobre 2019, les discussions sur la réforme des retraites se sont engagées avec les partenaires sociaux et cela s'est plutôt mal passé, ainsi les manifestations ont repris contre son application telle qu'elle était présentée. Puis des voix se sont élevées de plus en plus contre mais le pouvoir a voulu aller vite et a utilisé le 49 -3. C'est en 1945 que notre système de retraite dit par répartition a vu le jour et dans l'ensemble, on peut dire qu'il a fait ses preuves aidé par les régimes complémentaires. L'allongement de la vie a rendu obligatoire l'ajustement des cotisations.

La manne financière des retraites attire les convoitises du lobby des assurances privées d'où votre volonté, Mr Le Président de basculer le système par répartition vers un système par points basé sur un pourcentage du PIB.

Les négociations se sont avérées difficiles et n'ont pas avancé face à un gouvernement qui a campé sur ses positions. En réponse, les transports en commun la SNCF et RATP se sont mis en grève illimitée et cela a impacté le pays, au point que pour les fêtes de fin d'année certains français n'ont pas pu se déplacer.

L'année 2020, encore plus où moins bloquée par les contestations vient à peine de démarrer que déjà en Chine un virus commence à faire parler de lui mais ne semble pas inquiéter les Européens, ni les Américains.

Dès février, les Italiens subissaient de plein fouet l'attaque de ce virus mais pas d'inquiétude en France, notre gouvernement et quelques som-

C'est en 1945 que notre système de retraite dit par répartition a vu le jour et dans l'ensemble, on peut dire qu'il a fait ses preuves aidé par les régimes complémentaires.

Ell faut reconnaître que pour cette crise du COVID19, le gouvernement à mis beaucoup d'argent sur la table pour que le pays puisse continuer à fonctionner et que personne n'est resté sans ressource.

mités médicales nous expliquaient qu'il s'agissait « d'une grippette » Puis les choses se sont accélérées avec les premiers cas de personnes infectées dans le Grand Est , ce qui démontre que « la grippette » était plus grave que prévu. Pas de précaution particulière, le port du masque n'est pas obligatoire, tout va bien... puis les choses s'accélèrent, les malades du coronavirus saturent les hôpitaux et la pandémie s'étend. Le gouvernement, après le 1er tour des élections décide le confinement, les soignants sont à la peine, ils travaillent sans moyen de protection, tout manque : masques, sur blouses etc ...

Il faut dégager des lits pour accueillir les malades qui affluent. Tous les Français ont pu suivre ces événements dans les médias.

Il me faut féliciter ici, les personnels soignants dans leur ensemble pour le travail qu'ils ont accompli dans cette période difficile, certains ayant perdu la vie faute de pouvoir se protéger face au virus et de manque de moyens de protection.

Il est à noté que ces personnels soignants, médecins, brancardiers et autres, depuis des années signalaient les difficultés des hôpitaux à assurer leurs missions notamment pendant l'année 2019 et parfois ont été chargés par les forces de l'ordre sans ménagement.. On peut toujours les soutenir pendant cette crise brutale du COVID 19, on peut toujours les applaudir tous les jours et le soir à 20h00, je pense que nous aurions dû être plus nombreux à manifester avec eux. Les Français ont pu aussi constater l'impréparation des autorités, le manque de matériel, des masques qu'ils n'avaient pas en réserve pour fournir en priorité aux soignants, aux policiers, gendarmes, aux personnels des EPHAD, etc... et encore moins à la population...

Devant ce grand Bazard, les Français vont jouer la solidarité, et les couturières vont fabriquer des masques, les professionnels étant à l arrêt vont fournir des masques qu'ils avaient en stock aux médecins, infirmiers.. Pendant ce temps, les masques commandés en Chine par le ministère prennent leur temps pour arriver sur le sol français quand ils ne sont pas détournés où volés. Dans cette prose rétrospective, je ne trouve pas grand-chose de positif à mettre à l'actif du Président et du gouvernement, peut être pour certains Français une baisse de l impôt sur la taxe d'habitation.

Il faut reconnaître que pour cette crise du COVID19, le gouvernement à mis beaucoup d'argent sur la table pour que le pays puisse continuer à fonctionner et que personne n'est resté sans ressource.

Il reste deux ans pour réussir quelques réformes sociales mais je crains que l'après COVID 19 nous oblige à nous serrer la ceinture et ceci, pour quelques années.

Georges LANDURAIN

UNE SORTIE CULTURELLE SOUS LE SOLEIL



Visite d'une fabrique de foie gras



Visite d'un viticulteur champagne avec dégustation



Le 22mai 2019 pour quelques-uns, ce fût un retour aux sources, pour les autres une belle découverte. Nous étions très nombreux à prendre le car Porte de Montreuil qui nous a conduit en premier à la visite d'une fabrication de foie gras. Sur place, le patron de l'entreprise nous accueilli et nous avons découvert les procédés BIO d'élevage et de fabrication du foie gras de canard en Région Champenoise. Après avoir répondu à nos interrogations et goûté les produits, nous avons pu acheter les produits dans sa boutique. Ensuite, nous avons enchainé par la visite d'une cave de champagne chez un sympathique viticulteur.

Comme il se doit, une dégustation nous a été proposée et ceux qui étaient intéressés, ont ramené quelques bouteilles.
Un apéritif au ratafia nous a été offert puis nous avons dégusté un excellent « menu Champenois « dans un magnifique cadre de verdure accompagné par une ambiance dansante et festive avec orchestre.
Pour terminer, nous avons effectué une magnifique promenade en petit train au travers des vignobles ensoleillés et pris le chemin du retour en fin d'après-midi.
Nous espérons avoir donné satisfaction à tous les participants et leur donnons rendez-vous en 2021 car nous avons été contraint d'annuler la sortie 2020 suite à la situation sanitaire du pays.



C.HROMADA,
délégué Loisirs AGRPN

CLAUDE BEAUVAIS, NOUS A QUITTÉ, VICTIME DU COVID 19.



Le coronavirus, ce virus qui paraissait bien loin de nos inquiétudes fin 2019, nous terrassait 3 mois plus tard dès le début mars. Et c'est ainsi que le gouvernement décrétait l'état d'urgence sanitaire et le confinement le 17 mars 2020.

Quelques jours après le 1er tour des élections municipales, au cours d'une conversation téléphonique avec **Claude**, celui-ci s'inquiétait de l'état de santé de son épouse légèrement grippée quant à lui, il semblait avoir pris froid en jardinant à St Gilles Croix de Vie. Les jours suivants, son épouse allait mieux mais l'état de santé de **Claude** s'était subitement détérioré, il décédait 4 jours plus tard. Cette terrible nouvelle nous a bouleversé, d'autant que **Claude** ne présentait aucun des symptômes que les médecins qualifiaient d'aggravants, si ce n'est qu'il avait 82 ans.

Claude BEAUVAIS est entré à la Préfecture de Police, après son service militaire et a exercé les fonctions de Gardien de la Paix au 15 Arrdt, puis au CSP de St Cloud. Il s'est engagé rapidement dans l'action mutualiste et syndicale qui à cette époque, allait de pair au SGP avec la SAPPP/ MGP.

Dans les années 1970/1980, il a été élu Vice- Président de la SAPPP et Administrateur National à la MGP. Par délégation du Président National de la MGP, Robert MILLEREUX, il a assuré la responsabilité de la SAPPP et du CMCH de la Rue Princesse à PARIS dans le 06 Arrdt.

A son départ en retraite, il a été élu au Conseil d'Administration de l'AGRPN au sein duquel, il a pris une part active aux débats de notre association pour la défense des droits des retraités et des veuves.

Pour ceux qui l'ont connu, **Claude** était tout en rondeur afin que chacun vive en harmonie et en bonne camaraderie au sens noble du terme.

Nos structures syndicales et mutualistes identifiées par des hommes tels que Gérard MONATE, Secrétaire Général SGP et Jean CHAUNAC, Vice-Président MGP ont permis aux militants d'agir afin de rendre notre métier de policier plus humain au service de la population avec des valeurs de respect et de fraternité.

Ensemble avec des camarades, nous faisions partie d'une équipe où la confiance était la règle pour agir dans l'intérêt de ceux qui nous avait confié des responsabilités avec nos modestes moyens au sein de la Préfecture de Police, dont le Préfet GRIMAUD demeure la référence pour son humanité, valeur essentielle dont la Préfecture de Police pouvait n'enorgueillir en cette période troublée.

Au nom du Conseil d'administration, j'exprime à Madame BEAUVAIS et à son fils, toute ma considération et nos sincères condoléances, suite au départ de **CLAUDE**, victime de cette Saloperie, la COVID 19.

Le Vice – Président de l'AGRPN, Jean-Claude MAIRET

NÉCROLOGIE

Au nom de l'A.G.R.P.N. Le Président et le Conseil d'Administration
Présentent aux familles endeuillées leurs plus sincères condoléances

LUCIANI SUZANNE	85	LURI	CORSE DU SUD
RUQUET MIREILLE	93	CHÂTEAU RENAULT	INDRE ET LOIRE
BALLEREAU CLAUDE	81	CHOISY LE ROI	VAL DE MARNE
LEFEVRE PAULETTE	100	AULNAY SOUS BOIS	SEINE ST DENIS
CHOTARD JEAN	98	COSNE SUR LOIRE	NIEVRE
GUERIN MAURICE	97	ST LEU LA FORET	VAL D'OISE
BOYOT DANIEL	93	REIMS	MARNE
MARTIN GERARD	71	WARMERVILLE	MARNE
LALLEMAND PAUL	95	CHARIEZ	HAUTE SAÔNE
JACQUIN DENISE	86	LEVALLOIS PERRET	HAUTS DE SEINE
COUPLET MICHEL	86	CONCHIL LE TEMPLE	PAS DE CALAIS
SELLIER PAULETTE	96	BILLON	PUY DE DÖME
BEVAN YVES	99	LE RONGOET	MORBIHAN
SIMON SERGE	90	CREZANCY	AISNE
ROBERT FERNANDE	94	CHATENAY MALABRY	HAUTS DE SEINE
PERSONNATZ ALBERT	99	NANGIS	SEINE ET MARNE
CAMBON MARCELLE	93	PARIS	PARIS
BELDAME GUY	91	GOUVIEUX	OISE
FERRUT CLAUDE	87	ASNIERES	HAUTS DE SEINE
BOURGEONNIER GERMAINE	95	CLICHY	HAUTS DE SEINE
JOANNY PIERRETTE	86	BAGNOLET	SEINE ST DENIS
BUTEAUX HENRI	93	CORMEILLES EN PARISIS	VAL D'OISE
REIGNER JEAN CLAUDE	74	COLOMBES	92
LATOURTE ANNIE	94	COMBS LA VILLE	77
CORNEC JEAN	90	CHEVILLY LARUE	94
POIRIER MIREILLE	96	AUBERGENVILLE	78
GESSAT GHISLAINE	94	POILLY LES GIEN	45
WIPFF JACQUELINE	96	PARIS	75
RAIMBAULT JEAN LOUIS	86	ST SAUVEUR EN PUYSAYE	89
BURGAIN JEANNINE	85	NEULLY SUR SEINE	92

MEDIAPRINT

L'imprimerie proche de vous !

www.serviceprint.fr



Editeur spécialisé dans l'impression DES AGENDAS, ET CALENDRIERS

1. IMPRIMERIE OFFSET

Nous vous proposons l'impression offset de tous vos supports, de la carte de visite au grand format, ainsi que les finitions (pelliculage, vernis sélectif, dorure, etc...) et façonnages (pliage, dos carré collé, etc...)

2. IMPRIMERIE NUMÉRIQUE

Notre parc machine est à votre disposition pour répondre à la quasi totalité de vos projets d'impression numérique, sur tous types de supports (pvc, bâche, forex, akylux, bois, carton, plexy, aluminium, etc...)

3. ATELIER GRAPHIQUE

Afin de vous proposer un service de qualité, nous mettons à votre disposition notre atelier graphique, pour la création complète de votre support de communication, ou pour que nos graphistes vérifient l'intégralité vos fichiers.

ZAC ST MARTIN – 23, RUE BENJAMIN FRANKLIN - 84120 PERTUIS
TEL. 04 90 68 65 56 - FAX 04 86 85 51 24 - direction@serviceprint.fr